

Association Foncière d'Oberschaeffolsheim

2021/01

Séance du lundi 25 janvier 2021

Sous la présidence de Monsieur Jean-Paul PREVE

Membres en exercice : 7

Membres présents : MM. Jean-Paul PREVE, Denis MEY, Claude HUMMEL, Jean-Luc MEPIEL, Serge GOETZ, Théo DESCHLER et Jean-Paul SCHOETTEL (suppléant de M. Paul KUNTZ).

Membres absents excusés : M. Paul KUNTZ, M. le Directeur Régional de l'Agriculture et de la Forêt.

Date de convocation : 5 janvier 2021

Monsieur le Président ouvre la séance à 9 h 00.

1) Approbation du procès-verbal de la séance du 7 octobre 2020

Le procès-verbal de la séance du 7 octobre 2020 est approuvé à l'unanimité par 7 voix pour.

2) Compte administratif 2020

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Rural ;

Le compte administratif de l'exercice 2020 fait apparaître les résultats suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES			
Chapitre	Désignation	Budget 2020	CA 2020
O11	Charges à caractère général	36 850,00	13 421,17
O12	Charges de personnel	600,00	57,19
65	Autres charges d'activité	200,00	132,18
67	Charges exceptionnelles	4 100,00	22,18
OO2	Résultat de fonctionnement	1 629,52	
O23	Excédent affecté à l'investissement	29 920,48	
TOTAL		73 300,00	13 632,72

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
RECETTES			
Chapitre	Désignation	Budget 2020	CA 2020
70	Produits des services	6 000,00	7 122,06
74	Dotations et participations	1 800,00	1 734,00
75	Autres produits de gestion co	400,00	850,07
77	Produits exceptionnels	65 100,00	6 668,00
TOTAL		73 300,00	16 374,13

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES			
Chapitre	Désignation	Budget 2020	CA 2020
21	Immobilisations corporelles	127 143,18	655,50
TOTAL		127 143,18	655,50

SECTION D'INVESTISSEMENT			
RECETTES			
Chapitre	Désignation	Budget 2020	CA 2020
O21	Virement de la section de fo	29 920,48	0,00
OO1	Excédent d'investissement r	97 222,70	0,00
TOTAL		127 143,18	0,00

RESULTATS 2020	
SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 741,41 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	-655,50 €
TOTAL	2 085,91 €

Résultat de clôture

Section	Résultat de clôture 2019	Part affectée à l'investissement en 2020	Résultat 2020	Résultat de clôture 2020
Investissement	97 222,70 €		-655,50 €	96 567,20 €
Fonctionnement	-1 629,52 €	0,00 €	2 741,41 €	1 111,89 €
TOTAL	95 593,18 €	0,00 €	2 085,91 €	97 679,09 €

Le BUREAU :

après en avoir délibéré, à l'unanimité, par sept voix POUR,
Hors présence de M. le Président, qui ne participe pas au vote,

APPROUVE le compte administratif 2020, dont la balance est retracée ci-avant.

3) Compte de gestion 2020

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Rural ;

Vu le compte administratif 2020 ;

Etabli par le receveur municipal, le compte de gestion retrace les flux de recettes et de dépenses effectivement réalisées au cours de l'exercice écoulé.

Le Trésorier et le Président ont acté que ses résultats concordent avec ceux du compte administratif.

RESULTATS 2020	
SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 741,41 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	-655,50 €
TOTAL	2 085,91 €

Section	Résultat de clôture 2019	Part affectée à l'investissement en 2020	Résultat 2020	Résultat de clôture 2020
Investissement	97 222,70 €		-655,50 €	96 567,20 €
Fonctionnement	-1 629,52 €	0,00 €	2 741,41 €	1 111,89 €
TOTAL	95 593,18 €	0,00 €	2 085,91 €	97 679,09 €

LE BUREAU :

après en avoir délibéré, à l'unanimité, par sept voix POUR,

APPROUVE le compte de gestion 2020.

CONSTATE sa parfaite concordance avec le compte administratif 2020.

4) Affectation du résultat de l'exercice 2020

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Rural ;

Vu le compte administratif 2020 ;

Vu le compte de gestion 2020 ;

LE BUREAU :

après en avoir délibéré, à l'unanimité, par sept voix POUR,

DECIDE de ne pas affecter à la section d'investissement une partie du résultat de clôture de la section de fonctionnement au compte 1068 (Excédents de fonctionnement capitalisés) pour l'exercice 2021.

5) Etablissement du rôle de recouvrement pour l'exercice 2021

Vu la circulaire annuelle aux associations foncières diffusée par la Mutualité Sociale Agricole d'Alsace ;

LE BUREAU :

après en avoir délibéré, à l'unanimité, par sept voix POUR,

DECIDE d'émettre un rôle de recouvrement pour l'année 2021 ;

FIXE à 0,06 € HT par are la quote-part à verser par les propriétaires fonciers intéressés ;

APPLIQUE une cotisation fixe de 4,75 € HT par an et par propriétaire en plus de la cotisation à l'are ;

CONFIE l'établissement du rôle de recouvrement à la Mutualité Agricole d'Alsace ;

DECIDE que l'Association Foncière prenne en charge les frais d'établissement dus à la MSA, soit 0,99 € par hectare ;

ACTE que le montant dû à la MSA est à verser dans un délai de deux mois après transmission du rôle à la Trésorerie ;

ACTE que les redevances inférieures au minimum de perception fixé par décret, soit 15 €, seront reportées sur plusieurs années, jusqu'à ce que le minimum soit atteint.

6) Budget primitif 2021

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Rural ;

Vu le Compte administratif et le Compte de Gestion 2020 ;

Sur proposition de M. le Président,

Le projet de Budget Primitif pour l'exercice 2021 s'équilibre globalement de la manière suivante :

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET			
A - SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES DE L'EXERCICE		RECETTES DE L'EXERCICE	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
Gestion des services		Gestion des services	
011 Charges à caractère général	33 150,00	70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	5 000,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	600,00	73 Impôts et taxes	
		74 Contributions et participations	1 734,00
65 Autres charges de gestion courante	200,00	75 Autres produits de gestion courante	500,00
014 Atténuation de produits	0,00	013 Atténuation de charges	
Total dépenses de gestion courante	33 950,00	Total recettes de gestion des services	7 234,00
66 Charges financières		76 Produits financiers	
67 Charges exceptionnelles	2 100,00	77 Produits exceptionnels	54 000,00
68 Dotations aux provisions	0,00	78 Reprises sur provisions	
OO2 Résultat de fonctionnement reporté	0,00	OO2 Excédent de fonctionnement reporté	1 111,89
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	36 050,00	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	62 345,89
SOLDE DES OPERATIONS REELLES ET MIXTES		EXCEDENT	26 295,89

OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION			
6031 Variations des stocks (matières premières et fournitures)		6031 Variations des stocks (matières premières et fournitures)	
713 Variations des stocks		713 Variations des stocks	
6611 ICNE de l'exercice/emprunts		6611 ICNE de l'exercice/emprunts	
762 ICNE N-1 contrepassés/prêts		762 ICNE N-1 contrepassés/prêts	
675 VNC des immobilisations cédées		72 Travaux en régie	
676 Plus-values de cession		7761 Moins-values de cession	
68 Dotations aux amortissements		7768 Neutralisation de l'amortissement	
023 Virement complémentaire à l'investissement	26 295,89	777 Quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat	
		79 Transfert de charges	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	26 295,89	TOTAL RECETTES d'ORDRE	
AUTOFINANCEMENT DEGAGE		POSITIF	26 295,89
		NEGATIF	

TOTAL DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	62 345,89	TOTAL RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	62 345,89
---	------------------	---	------------------

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET			
B - SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES DE L'EXERCICE		RECETTES DE L'EXERCICE	
OPERATIONS REELLES			
Dépenses d'équipement (ch. 20,21,23)	122 863,09	Fonds propres d'origine externe (ch.10)	0,00
204 Subventions d'équipements versées		20,21 et 23 immobilisations incorporelles, corporelles ou en cours	
		274 Remboursement de prêts	
		Subventions d'équipement reçues (ch.13)	
OO1 Solde d'exécution reporté		Emprunts et dettes assimilées (ch.16)	
45 Travaux pour le compte de tiers		45 Participations des tiers aux travaux faits pour leur compte	
Dépenses financières (ch.10,13,16,26,27)			
020 Dépenses imprévues			
TOTAL DES DEPENSES REELLES	122 863,09	TOTAL RECETTES REELLES	0,00
BESOIN D'AUTOFINANCEMENT Dépenses réelles - Recettes réelles			122 863,09

OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION			
Opérations patrimoniales		Opérations patrimoniales	
OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION			
010 stocks		010 stocks	
1688 ICNE N-1 contrepassés /emprunts		1688 ICNE N-1 contrepassés /emprunts	
139 Subventions d'investissement reprises au compte de résultat		001 Excédent d'investissement reporté	96 567,20
191,192 Moins values de cession		191,192 Plus-values de cession	
198 Neutralisation de l'amortissement		20,21,26,27 VNC des immobilisations cédées	
21,23 Travaux en régie		28 amortissement des immobilisations	
481 Charges à répartir		481 amortissement des charges à répartir	
		021 virement complémentaire	26 295,89
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE SECTION A SECTION		TOTAL RECETTES D'ORDRE DE SECTION A SECTION	
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE		TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE	122 863,09
AUTOFINANCEMENT PROPRE A L'EXERCICE			122 863,09

TOTAL DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	122 863,09	TOTAL RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	122 863,09
--	-------------------	--	-------------------

Le budget communal est établi par nature et tient également compte des résultats du compte administratif 2020 (cf. rapport spécifique). Il est voté par chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

LE BUREAU :

après en avoir délibéré, à l'unanimité, par sept voix POUR,

ARRETE le volume du budget primitif 2021 au montant global de 185 208,98 €, dont 62 345,89 € pour la section de fonctionnement et 122 863,09 € pour la section d'investissement ;

VOTE ledit budget par chapitres, tel que présenté ci-avant ;

2021/05

AUTORISE le Président à signer les actes individuels et les contrats de toute nature, nécessaires à l'exécution du budget et à la gestion de l'Association Foncière ;

ADOpte les annexes au budget primitif.

7) Divers

• **Projet de lotissement**

Dans le cadre d'une demande de permis d'aménager déposée en fin d'année dernière par le Crédit Mutuel Aménagement Foncier, ce dernier a adressé le 21 janvier courant un projet de promesse unilatérale de vente de trois parcelles appartenant à l'Association Foncière.

Il est convenu que ce point sera inscrit à l'ordre du jour d'une prochaine réunion du bureau de l'Association Foncière, dès lors que la proposition en question fait état d'une offre basée sur le prix de 9 500 €/are. Des vérifications sont en cours pour déterminer si ce prix est celui fixé dans le cadre des promesses de vente établies en faveur d'autres propriétaires.

• **Lingenheld**

Au terme d'une rencontre avec la direction de l'entreprise LINGENHELD le 13 janvier dernier, il a été proposé d'aboutir à un accord consistant à céder à la société une partie du chemin du Hitzthal en contrepartie de la réalisation par celle-ci d'une nouvelle bande de roulement au droit de l'accès à la déchetterie nord.

M. le Président lève la séance à 11 h 00.



Le Secrétaire de séance
Claude HUMMEL

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Le Président.
Jean-Paul PRÈVE



